

EDITO



A l'heure où nous fêtons les 10 ans d'existence du dispositif Zones Franches Urbaines, le bilan à tirer apparaît positif. En effet, sur l'ensemble du territoire français, entre 2003 et 2005, la progression du nombre d'établissements, implantés dans les ZFU de 1^{ère} et 2^e générations, a été plus élevée que dans leurs Unités urbaines d'appartenance et les effectifs salariés de ces établissements se sont accrus de 25 %. Ainsi,*

le dispositif ZFU constitue, à ce jour, le meilleur vecteur de création d'emplois dans les quartiers défavorisés. Depuis la mise en place du dispositif, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis a développé une véritable expertise pour accompagner les entreprises et les territoires concernés. Cet accompagnement sera d'autant plus important suite à la création des deux nouvelles Zones Franches Urbaines sur le département (Neuilly-sur-Marne et Aubervilliers/ Bobigny/ Drancy/Pantin). Notre réunion du 27 novembre 2006, intitulée « Les entreprises, acteurs de la vie des quartiers », a rappelé le rôle des entreprises et le poids de leurs actions sur leur territoire, d'une part, dans l'accompagnement des jeunes diplômés issus des quartiers en ZFU, et, d'autre part, dans la métamorphose de l'image véhiculée par ces derniers.

*Danielle Dubrac
Vice-Présidente de la CCIP 93*

** Source : rapport 2006 de l'Observatoire National des ZUS (éditions de la DIV)*

VIE DE QUARTIER

PLANET FINANCE AU SERVICE DES CRÉATEURS DANS LES QUARTIERS

Planet Finance, organisation de solidarité internationale spécialisée dans le développement de la micro finance, a signé un contrat de partenariat avec la Délégation Interministérielle à la Ville pour « entreprendre dans les banlieues » ;

2 sites pilotes ont vu le jour en ZFU en Seine-Saint-Denis pour susciter des vocations de création d'activités marchandes auprès des jeunes des ZUS et les accompagner dans la création de micro entreprises.

Association Adam Sevran Futur, avenue Joliot Curie - 93270 SEVRAN
E-mail : contact@adam-sevran.org

Association Creo Adam, 15 bis rue Paul Cezanne - 93600 AULNAY-sous-BOIS

LIVRAISON DE L'HÔTEL D'ACTIVITÉS SUR LA ZAC DU BOIS MOUSSAY À STAINS

Le 13 novembre 2006, la société SEBAIL Aménagement a inauguré un hôtel d'activités de 6 900 m² au sol sur un total de 14 000 m², situé juste derrière l'entreprise Fidel et la clinique de l'Estrée. Totalement commercialisé, cinq entreprises s'y implanteront avant la fin de l'année, soit un total d'environ 90 emplois. Le développement du Bois Moussay devrait se poursuivre, puisque la société SEBAIL Aménagement a déjà déposé plusieurs permis de construire devant se traduire par de nouvelles implantations à l'horizon 2008.

RENCONTRE AVEC...

M. KING, gérant d'« Exo Courneuve », commerce de détail de produits exotiques au Centre Commercial de la Tour de La Courneuve, nouvellement restructuré par EPARECA.

DEPUIS PLUS D'1 AN, LE CENTRE COMMERCIAL A ÉTÉ REQUALIFIÉ PAR L'EPARECA. QUELLES SONT LES AMÉLIORATIONS QUI ONT ÉTÉ APPORTÉES ?

J'étais déjà installé sur le quartier avant la requalification du Centre Commercial de la Tour, j'ai repris mes activités en janvier 2004, dans un local commercial plus moderne, avec un parking plus facile d'accès pour ma clientèle. En effet, au-delà de ma clientèle de proximité, le caractère particulier de mon activité attire des clients venant de quartiers plus éloignés. La principale amélioration que j'ai pu constater suite à cette opération d'aménagement concerne l'aspect de la sécurité.

AVEZ-VOUS CONSTATÉ UNE AUGMENTATION DE VOTRE ACTIVITÉ, SUITE À CETTE RESTRUCTURATION ?

Je n'ai pas constaté d'augmentation sensible de mon activité suite à mon arrivée dans ce local commercial.

RESTE-T-IL DES POINTS D'OMBRE ?

Oui, et plus particulièrement, l'accès pour les livraisons. Les voies de service, réservées au déchargement de marchandises, ne sont pas adaptées, ce qui entrave le bon acheminement des produits dans la boutique. L'autre point d'ombre touche à la communication effectuée lors du transfert de mon commerce au sein du centre commercial. En effet, aucun panneau d'informations n'a été mis en place sur la commune pour annoncer le déplacement des commerces suite à mon arrivée dans ce local commercial.



QUELS AVANTAGES AVEZ-VOUS TIRÉ D'UNE IMPLANTATION DE VOTRE COMMERCE EN ZFU ?

Le principal avantage a trait aux exonérations de cotisations sociales accordées par le dispositif ZFU. En effet, la part des charges sociales pèse lourdement dans la gestion financière de mon commerce. Ce type d'exonérations m'a permis de réaliser plus d'embauches. Je compte actuellement au sein de mon commerce 6 salariés.



ZOOM SUR...

SEVRAN (Les Beaudottes)



Avec une superficie de 54 hectares, la ZFU de Sevrans est la plus petite du département de Seine-Saint-Denis ; du point de vue des infrastructures routières, elle est bien desservie grâce à la proximité de l'A1, de l'A3, de l'A104, de la RN 2 ; la gare RER des Beaudottes (12 500 voyageurs par jour) est au cœur de la ZFU.

Y sont regroupés 16,6% des établissements de la ville, marqués par une forte prédominance des services (60%) et des commerces (21%). Son atout réside dans le fait qu'elle intègre la Zone d'activités Vergnaud, qui est dédiée aux TPE dans la partie du quartier d'entreprises et aux PME-PMI dans la zone Nord. Cette zone fait l'objet d'un projet de requalification.

Le premier Club d'Entrepreneurs en ZFU, dénommé A. E. B. y a été créé, dès 2004, par un groupe de chefs d'entreprise dynamiques. Cette association qui œuvre pour la promotion de la ZFU, accompagne les chefs d'entreprises

(par l'organisation de réunions sur des thèmes en rapport avec la vie de l'entreprise) et facilite leur intégration dans le quartier par un travail centré sur les jeunes du quartier (rencontres sportives, offres d'emploi).



Sevrans

Installée au cœur de la ZFU, la Mission d'Animation Economique (MAE) vient d'ouvrir ses portes ; elle accompagne

les créateurs d'entreprises et mettra à leur disposition, dans le courant du 1^{er} semestre 2007, des bureaux pour leur accueil sur la ZFU.

REPÈRES

789

C'est le nombre d'établissements implantés sur les 8 ZFU de Seine-Saint-Denis ayant bénéficié d'exonérations de cotisations sociales patronales pour l'année 2005.

3700

C'est l'effectif salarié auquel les exonérations de cotisations sociales patronales, pour l'année 2005, ont pu être appliquées.

15 009 264

C'est le montant, en euros, de cotisations sociales patronales exonérées pour l'année 2005.

Sources : URSSAF-info service national.

Lettre éditée en partenariat avec



Zones Franches Actu, lettre trimestrielle est éditée par la CCIP, 27 avenue de Friedland - 75008 Paris • Directeur de la Publication : Nicolas Jacquet - Directeur de la rédaction : Nicolas Sokolowski • Rédacteur en chef : Christian Boyer • Ont participé : Linda Benihaddadene, Julien Fourneyron, Dominique Villechenon, • ISSN : 1777-2923 - Dépôt légal : 3^e trimestre 2006 • Conception et réalisation : CCIP/Imprimerie Les Bluets - 0012 - impression : France Repro • Photo : CCIP/Benjamin Teissèdre

BON À SAVOIR

Depuis le 1^{er} juillet 2006, le Régime Social des Indépendants (RSI) a été créé. Il rassemble les caisses de retraite des artisans (AVA), les caisses de retraite des commerçants (ORGANIC) et les caisses maladie des artisans et commerçants (CMR).

Pour les assurés résidant en Seine-Saint-Denis, la caisse compétente est :

RSI Ile-de-France Centre, 66-72 rue Stendhal - 75980 PARIS CEDEX 20

Pour toute demande d'information, un n° Azur a été mis en place : 0811 36 12 03

Pour favoriser la croissance de votre entreprise, OSEO propose le Prêt Participatif de développement d'un montant compris entre 15 000 € et 100 000 € sur 5 ou 7 ans, en complément de vos investissements. Ouvert aux PME créées depuis plus de trois ans, de tous secteurs d'activité, implantées ou s'installant dans une Zone Franche Urbaine, il permet de couvrir les besoins financiers, matériels et immatériels générés par votre développement.

Pour toutes demandes d'informations, adressez-vous à votre banquier, à la structure d'animation de la Zone Franche Urbaine, à la Direction Régionale d'OSEO de la Zone Franche Urbaine concernée ou à votre conseiller ZFU.

Pour en savoir plus : 01 48 95 10 37, zfu93@ccip.fr

SERVICES CCIP 93

Vous êtes commerçant, la CCIP Seine-Saint-Denis vous accompagne dans votre développement, vous aide à vous implanter et à vous regrouper au sein d'associations. La CCIP 93 participe également aux actions collectives de revitalisation du commerce dans les centres-villes et les quartiers.

Pour en savoir plus : Service commerce et politique de la ville, 01 48 95 10 37, commerce93@ccip.fr

CALENDRIER

Lieu : 191 avenue Paul Vaillant Couturier à BOBIGNY

8 janvier 2007 (13h30-19h00) : Céder un commerce.
Contact : 01 48 95 10 84 - transcom93@ccip.fr

Du 15 au 19 janvier 2007 (9h00-18h00) : Stage 5 jours pour entreprendre.

Contact : 01 48 95 10 19 - creation93@ccip.fr

25 janvier 2007 (17h30-21h00) : 2^e anniversaire du Club des Créateurs et Entreprises Nouvelles de Seine-Saint-Denis

Contact : 01 48 95 10 19 - ccen93@ccip.fr

30 janvier 2007 (8h30-11h00) : Les appels d'offres internationaux, comment répondre efficacement ?

Contact : 01 48 95 10 34 - export93@ccip.fr

CONTACT ZFU

**CCIP Seine-Saint-Denis
Service commerce et politique de la ville**

191 avenue Paul Vaillant Couturier
93000 BOBIGNY

tél. 01 48 95 10 37

e-mail : zfu93@ccip.fr

www.ccip93.fr